

L'HEBDO

pages
dont 4 pages couleurs
animations,
loisirs...
Pages
19 à 26.

de Charente Maritime

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.
Jeudi 22 juin 2006 - N° 454 - 1,20 € - 7, rue Paul-Bert - BP 57 17700 SURGÈRES - Tél : 05 46 07 11 20 - Fax : 05 46 07 11 21 - E-mail : hebdo17@wanadoo.fr

SPORTS HEBDO

TENNIS - MARANS

Victor Pérez sur le podium

Soixante-quatre tennismen ont participé au tournoi annuel du TCM, les 17 et 18 juin.

PAS facile, pour le tennis club marandais (TCM), d'organiser son tournoi annuel à l'adresse des non classés aux 3^e séries (15/1), lorsque sur la commune, se décline pendant le week-end du 17-18 juin une quirielle d'animations. Pourtant, David Thitéca le président et toute l'équipe dirigeante du TCM ont été fidèles au rendez-vous pour mener de main de maître ce tournoi convivial. Car, dans le club, la qualité de l'accueil, c'est aussi ce qui amène les joueurs à être fidèles au rendez-vous annuel malgré la concurrence des autres tournois.

Soixante-quatre participants pour cette session 2006 et quelques défections de dernière minute, en particulier chez les têtes de séries, ce qui n'a pas empêché les acteurs de disputer le tournoi avec ferveur et détermination. Dimanche 18 juin, après 10 jours de tournoi, se déroulaient les demies finales et finales. La



Les finalistes, l'arbitre et André Fortin, maire-adjoint. (photo P. F.)

finale femmes opposait M^{lle} Salaun de Surgères à M^{lle} Stevenet du TC Rochelais (toutes les deux classées 15/1) ; c'est la Rochelaise qui monte en puissance et en classement qui s'est imposée sur le score sans appel de 6/2 et 6/1.

Chez les hommes, la finale opposait Victor Pérez (15/5) de Marans à Vincent Fédor (15/2) du TC Parthenay et qui enchaînait une 2^e finale en deux ans. Un match serré où Victor Pérez qui est un

adepte du coup droit à deux mains a destabilisé le système de jeu de l'ancien Marandais. Finalement, Vincent Fédor s'imposait en 3 sets (6/2-6/7-6/4) et 2 h 30 de jeu, apportant une victoire de cœur au TCM après la finale perdue de 2005. La convivialité était bien sûr de la partie, après son terme, où chacun a pu apprécier de l'arbitre Michel Massonneau aux dirigeants, joueurs, élus et spectateurs un excellent état d'esprit.

P. F.